

# LE P'TIT BONJOUR



## 1 500 personnes au forum des associations

Le forum des associations, qui s'est déroulé les 2 et 3 septembre derniers, a connu un beau succès en accueillant plus de 1 500 personnes. Au total, grâce à l'investissement des services municipaux, 76 associations et près de 150 bénévoles se sont mobilisés pour faire de cette manifestation une réussite. Les différentes animations proposées ont été très appréciées du public et le mur d'escalade mobile, venu de la base de loisirs de Saint-Victurnien, a connu une forte fréquentation. Une mention spéciale doit être décernée à l'ASSJ Omnisports qui s'est chargée de la restauration pendant la durée de la manifestation.

## L'ÉCOLE : Rentrée scolaire UNE PRIORITÉ

Pierre Allard, accompagné de son adjointe en charge des affaires scolaires, Nadège Coucaud et de nombreux élus, s'est rendu dans les écoles de la communes le 1<sup>er</sup> septembre dernier à l'occasion de la rentrée scolaire.

Sous le soleil de ce premier jour de classe, un jour de découverte et de retrouvailles, d'émotion aussi pour les enfants comme pour leurs parents, la présence de la municipalité aux côtés des personnels a témoigné de la priorité que la commune accorde aux écoles. La preuve en est que cette année encore les investissements ont été importants. Concernant les équipements numériques, ce sont 9 783 euros qui ont été dépensés dans les différentes écoles. Au niveau des travaux réalisés, l'école de Chantermerle a reçu un investissement de

3 230 euros. L'école Cachin a connu une dépense de 750 euros, celle de Glane de 3190 euros tandis que 4 180 euros ont été dépensés pour l'école Joliot-Curie élémentaire et 3 140 euros pour la maternelle. L'investissement le plus important cette année (20 000 euros) a concerné l'école République, avec la réfection des deux classes situées au dessus du préau.

Pour les élèves, la matinée s'est terminée à l'UCPA où ils ont pu partager le premier repas de cette nouvelle année scolaire.

Souhaitons aux élèves et à leurs enseignants pleine réussite pour cette rentrée et la richesse d'une année faite du plaisir toujours renouvelé de découvrir, d'apprendre et donc de grandir.

## Sommaire

- *En direct de la rentrée scolaire*
- *Du bon et du bio dans les assiettes*
- *Les lettres limousines à l'honneur*



### Le saviez-vous ?



Les effectifs de cette rentrée scolaire sont sensiblement identiques à ceux de la rentrée précédente.

Une légère baisse de 12 élèves peut toutefois être constatée sur l'ensemble des écoles de la ville.

Si une classe a été supprimée à l'école République, cela est à mettre en relation avec l'ouverture d'une autre classe à l'école de La Fabrique. En effet, il est plus logique que les élèves saint-juniauds de ce village soient scolarisés près de chez eux plutôt que de devoir se rendre dans une autre école.

Au total, il sont 799 élèves à avoir repris les cours (811 l'an passé), 245 en maternelle et 554 dans les écoles élémentaires.

# LES PREMIERS LÉGUMES SONT SERVIS !

Potager municipal

Le potager municipal est dans sa phase expérimentale de production mais c'est avec fierté que le maraîcher, Mathieu Alfonsi et les salariés de l'entreprise d'insertion Aléas qui ont travaillé avec lui pour cette première récolte, ont présenté le résultat de leur labeur. « *Tout le monde peut imaginer que nous avons eu un été plutôt compliqué notamment à cause de la canicule mais nous allons encore améliorer notre système d'irrigation. Nous travaillons aussi avec l'UCPA pour bien coordonner notre action* » explique le maraîcher.

Courgettes, aubergines, tomates, poivrons, concombres, courges, carottes et bien entendu pommes de terre sont déjà au rendez-vous pour couvrir, comme prévu, 25% la production que le potager réalisera lorsqu'il sera complètement opérationnel. Si des ajustements sont



encore nécessaires, les excédents récoltés seront donnés à l'épicerie sociale et solidaire de la communauté de communes ou à des associations caritatives. « *Nous savons qu'il nous faudra monter en puissance durant au moins trois ans pour atteindre notre production maximale, c'est-à-dire pour couvrir 80% des besoins en légumes de nos cantines* » explique Eliane Croci adjointe au maire chargée des travaux, des bâtiments et de l'aménagement durable. « *Ce que nous réalisons ici est d'une importance capitale, nous démontrons qu'un potager en régie municipale peut produire en bio pour fournir en direct les cantines d'une commune. Nous savons que face au désastre écologique nous devons changer de comportement et nous le faisons en profondeur* » conclut-elle.

## VITE DIT

### Concours communal des maisons fleuries

Le jury du concours communal des maisons fleuries s'est réuni le 1<sup>er</sup> juillet pour procéder au classement des candidats. Ce jury était composé de membres des associations de Peyrilhac, de Veyrac, d'Isle, de Rochechouart ainsi que de l'association Open garden France. Les organisateurs remercient les particuliers et les entreprises pour leurs efforts qui participent de l'embellissement de la commune.

#### Le palmarès

##### Maison avec jardin

1<sup>er</sup> : Sabrina Lebègue ; 2<sup>e</sup> : Alain Lebègue ; 3<sup>e</sup> : Frédéric Restoin

##### Décor floral installé sur la voie publique

1<sup>er</sup> : Juliette Puygrenier ; 2<sup>e</sup> : Marie-Noëlle Bessaguet

##### Balcon ou terrasse

1<sup>er</sup> : Monique Béguier ; 2<sup>e</sup> : Monique Jacquet ; 3<sup>e</sup> : Marie-Christine Puigrenier

##### Fenêtres ou murs

1<sup>er</sup> : Jean-Claude Aréna

##### Potager fleuri

1<sup>er</sup> : Jean-Michel Boyer ; 2<sup>e</sup> : Danielle Lavergne

##### Hôtel, restaurant, café ou autres prestataires

1<sup>er</sup> : Valérie Delanier (boulangerie *Au pain d'Honoré*) ; 2<sup>e</sup> : Marie-Paule Ferrès (restaurant *Le relais de Comodoliac*)

##### Parcs fleuries

1<sup>er</sup> : Germaine Boyer ; 2<sup>e</sup> : Danielle Lavergne ; 3<sup>e</sup> : Marguerite Dussoulier

##### Fleurissement collectif

1<sup>er</sup> : Village de Roche ; 2<sup>e</sup> : Village de La Bretagne

##### Jardin intérieur (non visible du domaine public)

1<sup>er</sup> : Monique Lebègue ; 2<sup>e</sup> : Benoit Lebègue ; 3<sup>e</sup> : Alain Chosson

### Taxe foncière

Malgré la baisse des dotations de l'Etat et la hausse sans précédent

des dépenses liées à l'énergie, la municipalité a fait le choix de ne pas augmenter la taxe foncière. Le montant de celle-ci évolue toutefois à la hausse pour les habitants de la commune cette année en raison de la revalorisation des bases locatives votée par le gouvernement dans la loi de finances.

### Samedi naissance

La commune et la caisse d'allocations familiales, en partenariat avec la mutualité sociale agricole, le conseil départemental, la CPAM et la maternité de l'hôpital de Saint-Junien, organisent une matinée d'information à destination des futurs parents ayant effectué une déclaration préalable de naissance. Elle se déroulera le samedi 15 octobre, à partir de 9h30 jusqu'à 11h30, à la Parenthèse du 0, Bat 0, cité Fayolas.

### Espace parentalité

L'espace parentalité vient d'ouvrir ses portes à la Parenthèse du 0. Il regroupe le lieu d'accueil enfants-parents *Mistigri et ses amis* et un lieu où les familles peuvent accéder librement à des jeux et participer à un atelier d'éveil, il s'adresse aux parents et aux enfants de 0 à 6 ans, domiciliés sur la commune, ce lieu est ouvert tous les vendredis de 9h à 12h et de 14h à 16h30. *Mistigri et ses Amis* est ouvert les lundis matins. Il s'agit d'un lieu de rencontres, de jeux, d'échanges pour les enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un adulte de son quotidien (père, mère, grands-parents etc...). Les futurs parents sont également les bienvenus. L'accueil y est assuré par une équipe de professionnels disponibles, à l'écoute de tous, cela de façon gratuite, simple, conviviale, sans inscription, sans obligation d'assiduité ni de temps de présence préétabli. Chacun arrive et repart à son rythme...

### Relais petite enfance

Le relais petite enfance est désormais installé à la Parenthèse du 0 mais il conserve une permanence et des temps d'accueil collectif rue Dubois. Les horaires sont consultables sur le site de la ville : [www.saint-junien.fr/relais-petite-enfance](http://www.saint-junien.fr/relais-petite-enfance)

# CRÉER

Les commerçants se mobilisent

## UN CENTRE-VILLE PLUS DYNAMIQUE

Fin 2020, l'Etat initiait le programme *Petites villes de demain* avec l'ambition de soutenir les communes de moins de 20 000 habitants qui rayonnent sur les territoires environnants. Saint-Junien et Rochechouart ont alors décidé de présenter une candidature commune et ont été retenues parmi les 1 600 lauréats pour bénéficier des financements spécifiques liés à ce nouveau dispositif. Leur adhésion a été formalisée le 25 février dernier en présence du secrétaire d'Etat en charge de la ruralité, Joël Giraud.

**Au niveau national,  
3 milliards d'euros seront dédiés  
à *Petites villes de demain***

La configuration du territoire ayant conduit à réunir deux communes pour postuler à ce dispositif c'est fort logiquement la communauté de communes Porte océane du Limousin qui a été choisie pour piloter l'opération.

Dans ce cadre, deux chargées de mission, dont les salaires sont pris en charge à 75 % par l'Etat, ont été recrutées. Après quelques mois à son poste, Nadège Esclapez, manager de centre-ville, ressent déjà les premiers effets de son action comme elle l'explique elle-même : « *Je suis arrivée mi-janvier et je me suis mise au travail sur les deux centres-villes qui sont dans des configurations un peu différentes.*

*A Saint-Junien j'ai commencé par faire un relevé des locaux commerciaux vacants afin d'élaborer une stratégie de redynamisation. C'est un objectif sur le moyen ou le long terme pour que ces locaux puissent trouver preneurs. Nous travaillons aussi à l'analyse de l'offre de commerces déjà existante pour cibler les besoins de la population et essayer de la diversifier au maximum. »*

On comprend facilement l'importance de cet axe de travail pour le centre-ville et l'on comprend tout autant qu'il faille du temps pour avancer sur la question de la vacance des locaux mais une autre volonté a déjà « fait bouger » le centre-ville cet été : celui d'associer les commerçants à l'opération de revitalisation.

Réuni sous le logo *Au coeur de Saint-Junien*, un collectif de commerçants a en effet vu le jour, avec une belle dynamique : « *La première manifestation de l'été a eu lieu le 16 juillet. La Ville avait déjà organisé un banquet populaire à l'occasion du centenaire de la municipalité le 14 juillet 2019 puisque la fête nationale est également le jour de la libération de la ville en 1944. L'idée a germé de déplacer ce banquet au samedi suivant cette date pour permettre aux commerçants du centre-ville et du marché de proposer leurs produits ; les services municipaux ont fourni les tables et les chaises.*

*Tout le monde a joué le jeu et je crois que le succès était au rendez-vous. Si nous avons souhaité étendre la manifestation à la place Lénine je pense qu'à l'avenir nous nous limiterons soit à l'hyper-centre soit à cette place »* explique Nadège Esclapez.

Second temps fort de l'été, la grande braderie organisée le dimanche 21 août. A quelques jours de la rentrée le résultat a été impres-

sionnant : « *Les commerçants sont restés ouverts et nous avons accueilli les stands limougeauds des Puces de la Cité. La journée a vraiment très bien fonctionné et je sais que les retombées commerciales ont été très très bonnes. Les commerçants des Puces nous ont d'ailleurs tout de suite proposé de revenir.*

*Je crois que c'était un peu inattendu pour une première fois mais cela nous a donné encore plus de motivation. Il faut vraiment saluer l'engagement des commerçants du collectif. La collaboration avec la mairie se déroule parfaitement et il y a une équipe très active, c'est de bon augure pour l'avenir. Maintenant, je vais aussi rencontrer les associations et tous ceux qui animent le centre-ville »* conclut la manager.

**Le centre-ville accueillera  
un marché d'artisans  
et de producteurs le 2 octobre**

Pour poursuivre le beau travail déjà réalisé, le centre-ville accueillera le 2 octobre prochain un marché d'artisans et de producteurs avant que ne se préparent les animations d'Halloween.

Six mois après la mise en place de *Petites villes de demain*, on peut dire que l'opération, qui n'en est pourtant qu'à ses débuts, est déjà entrée dans la réalité de son sujet : faire vivre le centre-ville de Saint-Junien.



## »» EDITO ««

Après un été caniculaire où chacun a pu prendre conscience des conséquences du dérèglement climatique, contre lesquelles d'ailleurs nos sapeurs-pompiers ont lutté avec bravoure, cette rentrée nous place au coeur de questions essentielles pour l'avenir.

La crise de l'énergie nous oblige à repenser nos façons de vivre et de consommer, non pas de façon simplement cosmétique mais en profondeur et à l'échelle de nos collectivités. C'est ce que nous avons entrepris avec l'UCPA et avec le potager communal qui donne actuellement sa première récolte. C'est ce qui guide notre réflexion concernant les économies que nous devons encore réaliser. Face à de tels enjeux, il serait illusoire de penser que l'on peut réagir seul et se replier sur soi. Au contraire, c'est de vivre et de créer ensemble dont nous avons besoin, ce mois de septembre nous en apporte la preuve en plaçant le monde associatif au coeur de notre vie communale. La semaine Sentez-vous sport ou le forum que nous avons organisé témoignent de la promesse de notre municipalité à aider et à soutenir l'engagement de centaines de bénévoles qui se mettent au service de la collectivité de façon désintéressée.

Ils irriguent la vie de notre cité que structure le service public. C'est aussi cela la leçon de la période que nous vivons. En matière de gaz ou d'électricité, en matière de santé ou de transports, d'école, et cette rentrée nous a montré dans quelle difficulté se trouvent les enseignants, notre vie commune est trop précieuse pour être livrée à la concurrence des intérêts privés. Cette idée n'est pas nouvelle mais c'est pourtant une idée toujours neuve dans le débat public. C'est cette idée que nous faisons grandir dans notre action quotidienne, pour vous et avec vous.

-Pierre Allard-

## »» TRIBUNE ««

À quand des panneaux d'affichage libre à Saint-Junien ?

En vertu d'une loi de 1979 et d'un décret de 1982, dont les dispositions figurent aujourd'hui dans le code de l'environnement, le maire détermine et fait aménager les emplacements destinés à l'affichage d'opinion ainsi qu'à la publicité relative aux activités des associations sans but lucratif.

La surface minimale que chaque commune doit réserver à cela varie en fonction du nombre d'habitants. Pour Saint-Junien, elle est 12 m<sup>2</sup>. Les emplacements doivent être disposés de telle sorte que tout point situé en agglomération se trouve à moins d'un kilomètre de l'un au moins d'entre eux.

À ce jour, rien n'a été mis en œuvre par la Mairie alors même que l'on ne peut que constater la multiplication de l'affichage politique sauvage (sur des transformateurs électriques, des murs, etc.) provenant notamment... d'un parti membre de la majorité municipale !

Dans ce cadre, nous avons saisi la Préfète de cette problématique afin que, comme prévu par les textes, elle mette en demeure l'exécutif municipal de respecter la loi, voire se substitue au Maire si ce dernier ne se résout pas à agir dans un délai de 3 mois.

Ce sujet n'est pas aussi anecdotique qu'il y paraît de prime abord. En effet, il s'agit de garantir la liberté d'expression et de favoriser la vitalité de la démocratie locale.

Notre site internet : [www.energie-citoyenne-saint-junien.fr](http://www.energie-citoyenne-saint-junien.fr)

Pour nous contacter : [energie-citoyenne@laposte.net](mailto:energie-citoyenne@laposte.net) ou 06 46 66 24 97

Yoann Balestrat, Anne-Sophie Chazelle, Frédéric Dauvergne, Jean-Sébastien Piel, Clémence Pique et Nathalie Tarnaud.

# LA LITTÉRATURE DU LIMOUSIN À L'HONNEUR

Culture

Du 6 au 22 octobre, le service municipal d'action culturelle organise le festival des semaines littéraires. Le programme particulièrement riche permettra d'aborder les diverses relations qu'entretient le Limousin avec la littérature ou plus exactement les littératures, du polar à la poésie, qu'elles s'écrivent en français ou en occitan.

**Jeudi 6 octobre - 16 heures - Ciné-Bourse**  
Diffusion du film, *Georges-Emmanuel Clancier, passager du siècle*.

**Samedi 8 octobre - 18h30 - Salle Jacques-Emile Deschamps (Centre administratif Martial-Pascaud)**  
**Spectacle lectures musicales** *Deux flics aux p'tits oignons*, par Le Buena Vista Polar Club. Conçu à partir des ouvrages des auteurs Joël Nivard et Franck Linol.

**Jeudi 13 octobre - 18h30 - Base nautique du Moulin-Brice à Saint-Junien**  
**Veillée limousine** animée par Gérard Monédiaire qui évoquera Jean Chazelas.

**Samedi 15 octobre - 16h - Médiathèque**  
**Conférence** consacrée aux noms de personnes en Limousin par Yves La-

valade à partir de son dernier ouvrage *Les noms de familles en Limousin*.

**Samedis 15 et 22 octobre - De 10h à 12h - 8 rue Vermorel**

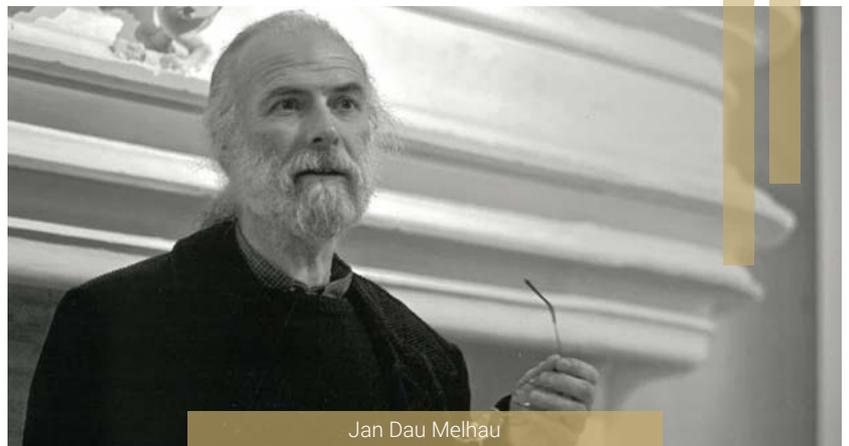
Présentation de la démarche originale des éditions *Apeiron* par Yves Chagnaud.

**Jeudi 20 octobre - 18h30 - Médiathèque**  
**Lectures d'extraits** de *La Révolution* de Robert Margerit, par Yann Karaquillo. L'association des Amis de Robert Margerit présentera également une exposition de panneaux consacrés à l'auteur.

**Samedi 22 octobre - 16h - Médiathèque**  
*Un siècle de littérature occitane en Limousin* par Jan Dau Melhau. Personnage incontournable de la culture limousine, Jan Dau Melhau est écrivain, musicien, chanteur, conteur et éditeur dans sa langue, l'occitan du Limousin.

Des ouvrages en relation avec le festival seront exposés dans le hall de la médiathèque.

Le festival est en entrée libre. Renseignements Médiathèque de Saint-Junien 05 55 02 17 17.



Jan Dau Melhau

## »» AGENDA ««

**Du mercredi 28 septembre au samedi 1<sup>er</sup> octobre** : Exposition annuelle de l'association France-Parkinson *Je peins, je ne tremble pas*. Espace culturel Laurentine-Teillet - De 10h à 12h et de 15h à 19h. Exposition-vente d'objets d'art (sculptures, coutures, faïences...) réalisés par des malades de Parkinson, afin de démontrer que cette maladie n'est pas un obstacle à leur création et leur réalisation.

**Samedi 1<sup>er</sup> octobre** : A l'occasion du marché, *Octobre rose* proposera un stand d'information place Deffuas.

**Samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 octobre** : 16<sup>e</sup> bourse d'échanges du CVAM. Salle des congrès et esplanade du Châtelard - De 7h à 19h. Espace restauration. Dimanche matin, concentration de vé-

hicules américains.

**Du mardi 4 au dimanche 16 octobre** : Salon Peinture & Sculpture du Centre des arts plastiques des Monédières. Halle aux grains - De 10h à 19h. Gratuit. Autour de deux invités d'honneur, Sophie Barraud, peintre, et Nélo, sculpteur, une vingtaine d'artistes présenteront leurs oeuvres.

**Mercredi 5 octobre** : La Petite Histoire. Médiathèque - 15h.

**Vendredi 7 octobre** : Don du sang. Salle Amédée-Burbaud - De 15h à 19h. Rendez-vous sur [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

**Samedi 8 octobre** : Marche des potirons. 6km au départ de la salle des congrès du Châtelard. Repas à réserver avant le 02/10 à [adn.pol87@gmail.com](mailto:adn.pol87@gmail.com).